



**Diffusion immédiate**

## COMMUNIQUÉ

### ***Inauguration des travaux de l'incubateur/accélérateur d'entreprises***

**Saint-Raymond, le 3 juin 2020** – La Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR) et la Ville de Saint-Raymond, en collaboration avec les principaux partenaires financiers du projet, soit Desjardins – par l'entremise de son Fonds de 100 M\$ – et la MRC de Portneuf, sont fiers d'annoncer le début des travaux de construction de l'incubateur/accélérateur d'entreprises dans le parc industriel no. 2 de Saint-Raymond. Issu d'une réflexion amorcée il y a trois ans par la CDSR, c'est un projet aux retombées régionales qui favorisera le démarrage, la croissance, et la rétention des entreprises sur le territoire de la MRC de Portneuf.

Le coût de construction est de 1 450 000 \$. D'une superficie totale de près de 13 000 p.c., ce bâtiment possède une caractéristique très novatrice qui est le fruit d'une étroite collaboration avec Charpentes Montmorency de Saint-Raymond. En effet, il sera le premier bâtiment industriel au Québec, et de surcroît le premier incubateur/accélérateur d'entreprises au Québec à utiliser le bois d'ingénierie de type LVL apparent (bois de placages stratifiés) pour sa structure.

L'incubateur/accélérateur d'entreprises pourra accueillir simultanément de 4 à 8 entreprises selon les besoins d'espaces de chacune. De plus, il pourra offrir des espaces à bureaux pour des entreprises en pré-démarrage qui souhaitent peaufiner leur plan d'affaires, tout en bénéficiant d'une adresse d'affaires, et ce, à des taux de location très avantageux. Les secteurs d'activités privilégiés sont ceux de la transformation, de l'innovation technologique, ainsi que les entreprises liées au développement de l'industrie 4.0 : le tout en lien avec les créneaux associés à la MRC de Portneuf, soit le bois, les produits métalliques, les produits minéraux non métalliques ainsi que l'agroalimentaire. Pendant leur période d'incubation, les entreprises se verront offrir non



seulement un milieu de vie stimulant et des espaces adaptés, mais aussi toute une gamme de services d'accompagnement, de soutien technique, de réseautage ainsi que des activités de formation, lesquels seront offerts par des partenaires-consultants en provenance des secteurs public et privé.

« Notre incubateur d'entreprises pourrait générer 27 emplois directs et 48 emplois indirects, soit un total de 75 nouveaux emplois au terme de ses 5 premières années d'existence, le tout représentant des retombées économiques au niveau salarial de 3 M \$. C'est toute une infrastructure d'accueil à l'entreprise et un formidable outil de développement régional dont on se dote », a déclaré le commissaire industriel, M. Richard St-Pierre.

Selon le maire de la Ville de Saint-Raymond, M. Daniel Dion, ce projet est une excellente addition aux secteurs économiques et industriels de Saint-Raymond, qui a pu voir le jour avec l'aide de précieux partenaires : « La mise en place d'un incubateur industriel s'est avéré comme étant un projet prioritaire pouvant répondre aux préoccupations du milieu économique régional, c'est-à-dire l'amélioration de l'environnement d'affaire dans l'intention de créer de l'emploi, de diversifier l'économie, d'encourager, et de développer la fibre entrepreneuriale. La construction du bâtiment et le support aux entreprises sont de grands défis et nécessitent une implication essentielle de nos partenaires que sont Desjardins et la MRC de Portneuf. Sans l'aide du Fonds de 100 M\$ de Desjardins destiné au développement des régions et du Fonds de la région de la Capitale-nationale administré par la MRC de Portneuf, ce projet n'aurait pas pu être réalisé ».

### **Contribution de 470 000 \$ de Desjardins**

Ce projet profitera d'un investissement totalisation 450 000 M\$, issu du Fonds de 100 M\$, en plus d'une contribution de 20 000 \$ de la Caisse. « Le projet d'incubateur d'entreprises a un caractère tout spécial puisqu'il met l'entrepreneuriat au service de la croissance régionale, » a déclaré M. Jacques Proulx, leader de la Table de concertation de proximité Desjardins de Portneuf. « Le Fonds de 100 M\$ permet justement de soutenir



des projets novateurs et structurants à travers le Québec. Pour la région de Portneuf, le nouvel incubateur d'entreprises représentera un apport certain à la vitalité socioéconomique, sans compter ses retombées positives sur la rétention des talents et la création d'emplois dans la région. C'est autant de possibilités de voir s'installer de nouvelles familles dans le secteur de Portneuf! ».

#### **Contribution de 450 000 \$ de la MRC de Portneuf**

Le conseil de la MRC a octroyé un montant de 450 000 \$ au projet d'incubateur d'entreprises, issu de l'enveloppe du Fonds de la région de la Capitale-Nationale dédiée à la MRC de Portneuf par le Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. « L'arrivée d'un incubateur d'entreprises dans Portneuf bénéficiera à l'ensemble de notre magnifique région en permettant de nombreuses retombées dans notre milieu, tant au niveau économique qu'en termes de création d'emploi et de rétention de main d'œuvre. C'est un projet essentiel au dynamisme entrepreneurial de la région et nous sommes convaincus que de nombreux entrepreneurs répondront présents afin de concrétiser des projets embryonnaires prometteurs! », mentionne M. Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf.

#### **À propos du Fonds de 100 M\$ du Mouvement Desjardins**

Le Mouvement Desjardins, plus grand groupe coopératif financier au Canada, a annoncé en novembre 2016 la création d'un Fonds de 100 M\$, étalé sur trois ans, pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner, entre autres, des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'entrepreneuriat, l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. En date du 31 décembre 2019, un total de 413 projets a été autorisé pour un montant de 84 M\$.

#### **À propos du Mouvement Desjardins**



Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 326,9 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

#### **À propos de la MRC de Portneuf**

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de trois territoires non organisés (TNO), regroupant plus de 54 336 citoyens sur une superficie de 4 095 km<sup>2</sup>. Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

#### **À propos de la Corporation de développement de Saint-Raymond**

La Corporation de développement de St-Raymond (CDSR) a pour mission de contribuer au développement économique, tant au niveau industriel, commercial que touristique. Notre objectif est de mobiliser et d'accompagner les différents intervenants du milieu afin de promouvoir notre municipalité et de soutenir ses efforts de diversification économique. En ce sens, elle gère notamment un Fonds d'implantation qui permet de financer la construction d'immeubles locatifs dans le parc industriel no. 2 de Saint-Raymond, et ce, conformément à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*.

#### **À propos de Saint-Raymond**

Saint-Raymond est une ville dont le développement commercial, industriel, touristique et culturel ne cesse de progresser. Située au pied des Laurentides, à 45 minutes de Québec, Saint-Raymond est le principal pôle économique et de services de la MRC de Portneuf.



Saint-Raymond charme par la beauté de ses panoramas, sa nature généreuse, la joie de vivre de ses 10 700 habitants et son dynamisme économique.

- 30 -

**Photos jointes au communiqué, inauguration officielle des travaux :**

De gauche à droite, M. Jacques Proulx, leader de la Table de concertation de proximité Desjardins de Portneuf, M. Daniel Dion, maire de la Ville de Saint-Raymond et représentant du conseil d'administration de la CDSR, et M. Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf.

**Source et informations :**

**Corporation de développement de Saint-Raymond**

Richard St-Pierre, commissaire industriel  
[richard.st-pierre@villesaintraymond.com](mailto:richard.st-pierre@villesaintraymond.com)  
418 808-8081

**Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond–Sainte-Catherine**

Laurie Châteauvert, conseillère en communications  
418 337-2218 poste 7139101

**MRC de Portneuf**

Caroline D'Anjou  
Directrice générale adjointe/Secrétaire-trésorière adjointe  
418 285-3744, poste 135